

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S 63**

**Séance ordinaire du 31 mai 2021**

Nombre de membres titulaires : 23	Nombre de membres représentés : 2
Nombre de membres présents à la séance : 22	Nombre de votants : 19
Date de la convocation : 18 mai 2021	

**N° 1**

**Bilan des acquisitions et cessions opérées en 2020**

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 31 mai à 14h30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en visioconférence, sous la présidence de M. Jean-Yves GOUTTEBEL, président du conseil d'administration du SDIS 63.

**PRÉSENTS :**

**Membres ayant voix délibérative**

- M. BETENFELD, M. BOILON, M. CHAUVIN, Mme CHEVALDONNE, M. CUZIN, Mme DAFFIX-RAY, M. DAUPHIN, Mme DURON, M. GRAND, M. GUILLAUME, Mme LAGARDE, M. MEYNIER, M. MORVAN, M. PASCIO, M. PERRET, M. PERRODIN, Mme PICARD, M. SOUCHAL.

**Membres ayant voix consultative**

- Mme BONY, Mme GUILLOT, Mme MALTRAIT.
- **Sapeurs-pompiers** : Contrôleur général RIVIERE, Docteur TAILLANDIER.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudant BERARD, Adjudant CHELOUCHE, Commandant CUBIZOLLES, Adjudant VIDAL.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : Mme MERCIER.

**Membres de droit**

- M. RAGOT, directeur de cabinet du Préfet du Puy-de-Dôme, M. CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme.
- M. MATHIEU : Payeur départemental.

**EXCUSÉS :**

- **Titulaires** : M. DA SILVA, M. DESFORGES, M. DUMAS, M. PETEL, Mme PRUNIER, M. VALLEE.
- **Suppléants** : M. BALDY, M. BOYER, Mme BRUSSAT, M. CONSTANTIN, M. COUPAT, Mme DALET, M. DANIEL, M. DUBOURG, Mme GAIDIER, M. GAY, Mme MANUBY, Mme MARCHIS, M. MONEYRON, M. ROUGHEOL, Mme BRIAT, M. SAUVADE, Mme SERIN, Mme TROQUET.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudant-chef BOURDIN, Lieutenant COLLAY, Capitaine IZARD, Lieutenant RAQUIDEL, Adjudant VIDAL.
- **Sapeurs-pompiers** : Capitaine BARILI.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : M. TRICHARD.

La nomenclature budgétaire M61 prévoit qu'en annexe au compte administratif soit fait un état des variations des immobilisations. Il vous est proposé, ci-dessous, la liste des acquisitions et des cessions réalisées par le SDIS sur l'année 2020.

## **I - ACQUISITIONS**

### **a) Les véhicules et engins**

En 2020, le SDIS a payé au titre du renouvellement du parc 3.595.165,44 €. Compte tenu des délais de fabrication de la plupart des engins, certains véhicules sont payés sur deux exercices. Il est procédé au versement d'un acompte sur la première année et d'un solde sur l'année suivante.

Le SDIS 63 a réalisé l'acquisition de 27 véhicules et fait procéder à divers aménagements de véhicules dont le détail vous ait exposé ci-après :

Prévus au programme d'équipement 2018 :

- 2 Véhicules Liaison Radio Utilitaire (VLRU) ;
- 1 Véhicule Léger Hors Route (VLHR) ;
- 2 Aménagements Véhicules Liaison Radio (VLRU) ;

Prévus au programme 2019 :

- 2 Echelles Pivotantes Combinées (EPC 33) ;
- 1 Camion Citerne Rural Secours Routiers (CCRSR) ;
- 1 Fourgon Pompe Tonne Léger (FPTL) ;
- 2 Camions Citernes Feux de Forêts Moyens (CCFM) ;
- 1 Véhicule Auto Ecole (V Ecole) ;
- 2 Véhicules de Liaison Infirmier (VLI) ;
- 2 Véhicules de Liaison Radio (VLR) ;
- 3 Aménagements Véhicules Liaison Radio Utilitaire (VLRU) ;

Prévus au programme 2020 :

- 1 Fourgon Pompe Tonne Léger (FPTL) ;
- 1 Fourgon Pompe Tonne Secours Routiers (FPTSRS) ;
- 1 Camion Citerne Rural Moyen (CCRM) ;
- 6 Véhicules de Liaison Radio Utilitaire (VLRU) ;
- 3 Véhicules de Liaison Radio (VLR) ;
- 1 Micro Tracteur ;
- 1 Pompe Camion Citerne Feux Moyen ;
- 1 Moteur Bateau ;
- 7 Aménagements Véhicules.

## b) Les matériels

Le SDIS a consacré 1.964.026,31 € de son budget d'investissement au renouvellement de l'habillement et des matériels, cette somme se répartit entre :

- De l'habillement pour 949.718,44 € ;
- Du matériel de bureau et mobilier pour 198.560,80 € ;
- Du matériel d'incendie et de l'outillage pour 699.740,57 €, dont notamment du matériel incendie, matériels de désincarcération, ventilateurs et divers matériels d'intervention pour 423.826,40 €, des Appareils Respiratoires (ARI) pour 233.720,34 €, et de l'outillage pour 42.193,83 € puis 1.400,00 € pour 2 chiens ;
- Du matériel de secours et de santé médical pour 116.006,50 € dont 19.764,00 € de DSA pour la formation, 10.072,14 € de LSU (aspirateurs mucosités), 10.201,50 € de multi-paramètres pour l'intervention.

## c) L'informatique et les transmissions

Le SDIS a consacré, en 2020, 733.790,80 € pour renouveler son matériel informatique et ses matériels de transmissions, cette somme se répartit entre :

- Des licences pour 376.199,75 € ;
- Du matériel de transmission pour 138.747,66 € ;
- Du matériel informatique pour 218.843,39 €.

## d) La politique bâtiminaire

Le SDIS a consacré, en 2020, 644.758,55 € pour la poursuite de la politique bâtiminaire, dont des travaux sur le site de Crouël (128.169,76 €), l'aménagement de la caserne de Ravel (95.461,02 €), de la caserne de Clermont-Ferrand (80.351,49 €), d'Aubière (46.279,90 €), de La Bourboule (34.452,47 €), de Cunlhat (26.451,68 €), de Pionsat (26.106,13 €) et de Blanzat (24.600,00 €) et, enfin, divers travaux. Ont également été investis 185.241,60 € pour l'acquisition d'un caisson feu pour la formation des sapeurs-pompiers installé sur le site de Crouël.

Les constructions, extensions et gros travaux commencent à être amortis (et neutralisés) une fois la totalité de l'opération payée. Par conséquent, il existe un décalage entre la réception des travaux de bâtiment et l'intégration « définitive » au patrimoine. Sur l'exercice 2020, le SDIS a intégré un montant de 67.125,60 € dont 62.936,40 € relatif à l'aménagement de la plateforme pour positionner le caisson feu sur le site de Crouël. Cette dépense commencera d'être amortie à partir de 2021.

## II - CESSIONS

Le SDIS a procédé à la cession d'une parcelle de terrain à Crouël pour (6.090 €), à la vente de DSA pour (4.200 €) et la cession de 16 véhicules, durant l'année 2020 pour un montant total de 23.869,30 € dont vous trouverez le détail en annexe.

Ce rapport a reçu un avis favorable du Bureau.

## DELIBERATION

*Après en avoir débattu, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :*

- de prendre acte des biens acquis et cédés par le SDIS au cours de l'année 2020.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Clermont-Ferrand, le **-7** JUIN 2021

Le président du conseil  
d'administration du SDIS,

  
Jean-Yves GUILLEBEL

Accusé de réception en préfecture  
063-286300017-20210531-21\_06540-DE  
Date de télétransmission : 14/06/2021  
Date de réception préfecture : 14/06/2021

## ANNEXE CESSIONS DE BIENS

Pour l'exercice 2020, le SDIS a cédé 16 véhicules pour un montant total de 23.869,30€.

<b>Sigle</b>	<b>Immatriculation</b>	<b>Marque</b>	<b>Modèle</b>	<b>Date de mise en circulation</b>	<b>Année de réforme</b>	<b>Prix de vente</b>
CCFL	3696SC63	COURNIL	COURNIL	18/01/1983	2019	2.912,00 €
CCFL	323SS63	PEUGEOT	504 DANGEL	02/05/1986	2019	5.460,00 €
CCFL	6247SW63	UMM	UMM	13/03/1987	2019	4.459,00 €
CID	7733WS63	PEUGEOT	BOXER	30/08/2000	2019	1.001,00 €
CID	DN692TD	RENAULT	TRAFIC	06/02/1991	2019	318,50 €
CID	5141VQ63	RENAULT	TRAFIC	27/02/1992	2019	819,00 €
CID	9282VW63	IVECO	DAILY	11/05/1994	2019	1.820,00 €
CID	8734VS63	RENAULT	TRAFIC	01/03/1996	2019	1.820,00 €
CID	4570VG63	FORD	TRANSIT	03/12/1993	2019	637,00 €
VPI	AQ442VG	IVECO	UNIC	16/01/1980	2019	546,00 €
VSAV	AP539NP	RENAULT	MASTER	31/03/2010	2019	1.729,00 €
VSAV	2854VM63	RENAULT	MASTER	13/12/1994	2019	591,50 €
VSAV	2397VR63	RENAULT	MASTER	27/10/1995	2019	455,00 €
VSAB	6034TY63	RENAULT	MASTER	25/03/1992	2019	500,50 €
VLR	9715WZ63	RENAULT	CLIO	26/07/2001	2019	273,00 €
VLR	5042XE63	RENAULT	CLIO	16/05/2002	2019	527,80 €